

Temps des Femmes 2026 – Brochure bilan

Le Forum Femmes Méditerranée présente

34ème édition du Temps des Femmes

Femmes de Méditerranée : entre violences et stratégies de liberté

18, 19 et 26 septembre 2026 • Marseille

CCO Velten • CMA Fédération • Centre social Romain Rolland



Éditorial

La 34ème édition du Temps des Femmes s'est tenue les 18, 19 et 26 septembre 2026, dans trois quartiers de Marseille. : à BELSUNCE, à la SAUVAGÈRE et dans les 4e et 5e arrondissements. Elle était placée dans le cadre de la solidarité internationale et du femmage à Yvette ROUDY ainsi que la tenue de l'Assemblée Générale du FFM

Après le bilan des 30 ans de la déclaration de Pékin et du processus de Barcelone l'an dernier, nous avons choisi cette année un thème qui prolonge cette réflexion : « *Femmes de Méditerranée : entre violences et stratégies de pouvoir* ».

Le constat est sévère. Depuis 2020, la pandémie, les conflits armés, le changement climatique et la montée des mouvements opposés aux droits des femmes ont fait reculer des acquis que l'on croyait solides. Partout en Méditerranée, les femmes restent sous-représentées dans les instances de pouvoir et surreprésentées dans les emplois précaires.

Mais le Temps des Femmes n'est pas seulement un lieu de constat. C'est un espace où les femmes se retrouvent, créent, débattent et repartent plus fortes. Les ateliers d'écriture, de bijoux, d'initiation à l'informatique, de sophrologie et d'image de soi ont permis à chacune de prendre du temps pour elle et de découvrir ses propres capacités.

Cette édition a aussi été marquée par la présence de militantes féministes algériennes. Leurs témoignages ont rappelé que les luttes des femmes, d'une rive à l'autre, sont liées. Nous avons présenté le rapport 2025 de la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée, et le film « Voix de Femmes », issu de notre Salon littéraire du 12 mai 2026.

Pour clôturer ces journées, Christina ROSMINI nous a offert son univers musical, entre chanson française et musiques de tous les Suds.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont rendu cette édition possible : les participantes, les bénévoles, les intervenantes et nos partenaires.

Esther FOUCHIER
Présidente du Forum Femmes Méditerranée

Femmage à Yvette ROUDY

À l'annonce de sa mort, le 18 août dernier, beaucoup ont découvert qui était Yvette ROUDY. Parmi les jeunes générations engagées dans la défense des droits des femmes, beaucoup ignorent son nom ou ce qu'elles lui doivent. C'est vertigineux : celle qui a lutté contre l'invisibilisation du féminisme ne tient pas une grande place dans la mémoire collective. **« On a changé des lois, mais les mentalités n'ont pas suivi. »**

Pourtant, comme l'écrit l'Assemblée des femmes qu'elle avait fondée en 1992 : « Le remboursement de l'IVG, la parité, l'égalité pro, c'est elle. »

Mais, déplorait Yvette ROUDY à la fin de sa vie : « On a changé des lois, mais les mentalités n'ont pas suivi. Le pouvoir reste profondément masculin, et notre société demeure intrinsèquement misogyne. »

Elle s'est cependant battue autant pour faire voter des lois que pour changer les mentalités.

Née en 1929 dans une famille modeste, Yvette ROUDY s'est très tôt révoltée contre les injustices réservées aux femmes. Elle a commencé à travailler comme dactylo à 17 ans puis a vécu trois ans en Écosse avec son mari. À son retour en 1955, elle passe son baccalauréat et rejoint Colette Audry, ancienne résistante, socialiste et féministe, proche de Pierre Mendès France. Yvette ROUDY traduira le livre « La femme mystifiée » de la féministe américaine Betty Friedan, ce qui contribuera à son entrée dans le militantisme, au Mouvement démocratique féminin (MDF) d'abord. En 1965, elle fonde le journal *La Femme du XXe siècle*.

Militante

Elle soutient le candidat à la présidentielle François Mitterrand et s'engage à ses côtés au Congrès d'Épinay en 1971. Avec elle, Mitterrand défendra le droit à la contraception. En 1979, elle est élue députée européenne, où elle fonde la commission des droits des femmes.

Dès l'élection présidentielle de 1981, elle est nommée ministre déléguée chargée des Droits de la femme dans le gouvernement de Pierre Mauroy. « On disait alors "le" ministre et les droits de "la" femme, tant l'essentialisation des femmes et leur invisibilité dans la sphère publique étaient alors ancrées dans les esprits », note le blog maçonnique qui célèbre « notre Sœur Yvette ROUDY ». Puis en 1984, dans le gouvernement de Laurent Fabius, c'est un ministère de plein exercice qui lui est confié : elle devient ministre des Droits de la femme. Il faudra attendre 2012 et l'élection de François Hollande pour retrouver un ministère de plein exercice, confié à Najat Vallaud-Belkacem.

Conquêtes et résistances

Durant ces années, elle fera adopter plusieurs grandes lois. Signataire en 1971 du « Manifeste des 343 » pour le droit à l'avortement, elle fait aboutir le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale en 1982.

Un an plus tard, la loi du 13 juillet 1983 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes interdit notamment les discriminations liées au sexe dans l'embauche, la formation et la promotion. Elle introduit le principe du « rapport de situation comparée » dans les entreprises.

Mais la ministre devra faire face à de féroces oppositions lorsqu'elle voudra faire adopter une « loi antisexiste ». Les publicitaires, qui ne veulent pas renoncer à chosifier et sexualiser les femmes, la traitent « d'ayatollah ».

Elle subira aussi les foudres de l'Académie française quand elle crée en 1984 une commission pour la féminisation des noms.

Le ciel des machos

Dans ces épreuves, le soutien fut très mou, voire inexistant, dans les rangs socialistes. « Le ciel des machos me tomba sur la tête et faillit m'engloutir », écrira-t-elle dans un de ses livres, « Mais de quoi ont-ils peur ? Un vent de misogynie souffle sur la politique », paru en 1995. Elle y analyse la résistance masculine au pouvoir des femmes. L'éditeur présente le livre comme une dénonciation de la misogynie qui imprègne la société et la politique.

En s'éteignant à l'âge de 97 ans, Yvette ROUDY laisse derrière elle des conquêtes sociales majeures, mais aussi un constat amer. Malgré les lois votées et les batailles menées pour faire évoluer les mentalités, le système continue de résister. Yvette ROUDY restera une étoile dans le ciel des machos, qui continue de tomber sur la tête des féministes.

Un héritage vivant

On la connaît comme féministe engagée. Elle a compris très tôt qu'il ne suffisait pas de revendiquer les droits des femmes : il fallait aussi les inscrire dans la loi, dans les institutions et dans les territoires. Mais son héritage est aussi celui d'un combat moins visible, et pourtant essentiel : faire en sorte que les droits des femmes puissent être connus, accessibles et défendus partout en France.

Sous son impulsion politique, l'information sur les droits des femmes devient une priorité de l'action publique. Des associations de terrain comme la nôtre ont ainsi pu, grâce à son soutien, se développer et aller, encore aujourd'hui, au-devant de femmes qui ont un accès limité à l'information et aux différents dispositifs de soutien.

Autrement dit, Yvette Roudy a contribué à faire passer le féminisme « du militantisme à la politique publique », sans jamais perdre de vue sa finalité première : permettre aux femmes d'exercer pleinement leurs droits. Et c'est peut-être là que réside sa plus grande force.

Parce qu'aujourd'hui, lorsqu'une femme pousse la porte du CIDFF à Paris ou d'un autre CIDFF d'Île-de-France, lorsqu'elle vient demander des informations à une juriste, parler de violences, retrouver un emploi, connaître ses droits ou simplement être écoutée, elle bénéficie aussi de cet héritage.

Fière de faire vivre, plus de cinquante ans après, cette ambition d'aller vers les femmes, de les informer, de les accompagner et de renforcer leur pouvoir d'agir.

L'édition 2026 en bref

Trois journées, trois quartiers, un même fil : la liberté des femmes de Méditerranée.

Date	Lieu	Temps forts	Partenaires
Vendredi 18 septembre, 9h30-16h30	Centre de Culture Ouvrière Velten, 16 rue Bernard du Bois, 13001	Ateliers, Assemblée générale du FFM, rencontre-débat	CCO, Ville de Marseille, Département 13
Samedi 19 septembre, 9h30-18h00	CMA Fédération, 14 bd Meyer, 13004	Ateliers, rapport FFEM, film « Voix de Femmes », spectacle	Mairie des 4e et 5e arrondissements, Ville de Marseille, Département 13, Couleur d'Orange
Samedi 26 septembre, 13h30-19h00	Centre social Romain Rolland, 211 bis bd Romain Rolland, 13010	Ateliers, rencontre-débat, spectacle	Atouts Femmes (co-organisatrice), Ville de Marseille, 50 ans de lutte contre les violences, Département 13, Couleur d'Orange

Nombre total de participantes 125

Temps des Femmes au CCO Velten

Vendredi 18 septembre 2026 • Centre de Culture Ouvrière Velten, Marseille 1er

La première journée a ouvert l'édition au cœur du centre-ville. Elle a réuni ateliers de créativité, Assemblée générale du FFM et rencontre-débat avec des militantes féministes algériennes.

Programme

- 9h30 : Accueil café
- 10h00 : Ateliers de créativité : écriture, bijoux, initiation à l'informatique, sophrologie, image de soi
- 11h30 : Assemblée générale du FFM
- 13h00 : Buffet
- 14h00 : Rencontre-débat « Femmes de Méditerranée entre violences et stratégies de liberté »
- 16h00 : Goûter de la Solidarité
- 16h30 : Fin de la manifestation

Atelier bijoux



Atelier d'écriture



Atelier informatique



Débat

Temps des Femmes à la CMA Fédération

Samedi 19 septembre 2026 • CMA Fédération, Marseille 4e

La deuxième journée, la plus longue, s'est tenue avec le soutien de la Mairie des 4e et 5e arrondissements. Elle a été inaugurée par Marcel TOUATI, adjoint d'arrondissement en charge du lien social, et Esther FOUCHIER, présidente du FFM.

Programme

- 9h30 : Accueil café et inauguration
- 10h00 : Ateliers de créativité : écriture, bijoux, initiation à l'informatique, sophrologie, image de soi
- 12h00 : Buffet
- 14h00 : Présentation du rapport sur la situation des femmes en Méditerranée
- 15h30 : Film « Voix de Femmes », résumé du Salon littéraire du 12 mai 2026 à la Maison des Associations, et lecture d'extraits de nouvelles
- 16h30 : Goûter de la Solidarité
- 17h00 : Spectacle musical avec Christina ROSMINI et Bruno CAVIGLIA
- 18h00 : Fin de la manifestation

Temps des Femmes au Centre social Romain Rolland

Samedi 26 septembre 2026 • Centre social Romain Rolland, Marseille 10e

La dernière journée a été co-organisée avec l'association Atouts Femmes. Elle a rassemblé les femmes du quartier autour des ateliers, d'un débat avec les militantes algériennes et d'un spectacle musical.

Programme

- 13h30 : Accueil café
- 14h00 : Ateliers de créativité : écriture, bijoux, initiation à l'informatique, image de soi
- 15h00 : Rencontre-débat « Femmes de Méditerranée entre violences et stratégies de liberté »
- 16h30 : Goûter de la Solidarité
- 17h00 : Spectacle musical
- 18h00 : Fin de la manifestation

Accueil



Atelier bijoux



Atelier écriture



Spectacle



Débat



L'Atelier Temps des Femmes

Pourquoi parler du temps des femmes aujourd'hui ? **Il s'agit de poser des questions aux participantes**

Questions d'ouverture et de réflexion personnelle

- Avez-vous déjà eu l'impression de ne pas avoir de temps pour vous-même • Quel usage faites-vous de votre temps libre, quand vous en avez ?
- Quelles sont les tâches que vous assumez quotidiennement sans qu'elles soient visibles ou reconnues ?
- Avez-vous déjà ressenti une inégalité dans la répartition du temps dans votre couple, votre famille ou votre travail ?

Questions de partage d'expériences

- Que feriez-vous si vous disposiez d'une heure de plus chaque jour rien que pour vous ?
- Comment le temps est-il vécu par les femmes dans votre entourage ?
- Avez-vous connu des moments dans votre vie où votre rapport au temps a changé (maternité, retraite, maladie, chômage, etc.) ?

Questions politiques et sociales

- Pensez-vous que le temps soit un enjeu féministe ? Pourquoi ?
- Comment la société pourrait-elle mieux répartir le temps entre les femmes et les hommes ?
- Peut-on repenser les horaires de travail, les réunions, ou l'organisation de la vie publique pour qu'elles soient plus inclusives ?
- Le temps domestique et de soin devrait-il être reconnu et valorisé au même titre que le travail salarié ?

Questions vers l'action

- Quelles solutions concrètes voyez-vous pour aider les femmes à se réapproprier leur temps ?
- Quelles politiques publiques (ou initiatives locales) pourraient permettre de libérer du temps pour les femmes ?
- Comment chacune d'entre nous peut-il/elle agir, au quotidien, pour un partage plus équitable ?

Comment créer un espace de parole et de réflexion sur les inégalités de temps entre les sexes, susciter des témoignages, et faire émerger des pistes d'action collective.

Les ateliers de créativité

Cinq ateliers, sur inscription, ont été proposés lors des trois journées. Ils offrent à chaque participante un temps pour elle, pour apprendre, créer et prendre confiance.

Atelier bijoux. Accompagnées par une intervenante, les participantes choisissent perles et breloques, puis assemblent leur bracelet. Chacune repart avec sa création.

Initiation à l'informatique. Une première approche des outils numériques du quotidien, pour gagner en autonomie dans les démarches en ligne.

Sophrologie. Des exercices de respiration et de relaxation pour prendre soin de soi et relâcher les tensions.

Image de soi. Un atelier pour renouer avec son image et sa confiance en soi.

Atelier d'écriture. À partir d'un mot, d'une phrase ou d'une citation, chaque participante écrit à sa manière. Mettre en mots ce qu'elles vivent donne aux femmes une voix dans la culture et la vie de la cité.

Atelier d'écriture



Atelier bijoux



Atelier d'écriture : Textes écrits au centre social VELTEN

Thème : Le temps des exils

« L'écriture est un jeu de construction. On peut construire des refuges, on peut construire des histoires, on peut construire des migrations. »

C'est dans cette dernière construction, proposée par l'écrivain algérien **Tahar DJAOUT**, celle des échanges et des arrachements que le FFM situe ses initiatives littéraires.

L'écriture donne ainsi aux femmes, un courage, une force et un pouvoir qu'elles n'avaient pas. C'est pourquoi faire écrire les femmes, leur permettre de mettre en mots ce qu'elles vivent chaque jour, leur donne un rôle dans la culture et la vie de la cité. L'acquisition des techniques d'écriture et la découverte des possibilités créatives et imaginatives leur ont fait découvrir qu'elles ont quelque chose à dire et que le monde peut avoir les couleurs de leur dire et de leurs rêves.

Nous avons pris connaissance de ce texte de **Zineb LABIDI**

Pour toute femme l'écriture, cette solitude

Pour toute femme l'écriture, ce nécessaire exil

Pour toute femme l'écriture, une aventure de soi et qui concerne tant d'autres.

L'écriture, si elle est solitude, exil et affrontement de la Loi, ne se fait pas dans le vide. Les textes ne sont pas pages égarées au désert. Les textes sont reçus dans une société précise, à laquelle ils se destinent, même s'ils font le détour par un autre lieu d'écriture. Ils sont renvoyés à leur monde, même s'ils se veulent transfuges. Ils ne peuvent échapper à leur solidarité historique, en tant que littérature. Ceux qui les publient comme ceux qui les lisent savent d'où viennent ces textes (lieu), qui les écrit (femme ou homme) et de quoi et quand ils parlent.

Plusieurs exercices ont été proposés :

1. **Inséminateur** 10 mn + 5 mn de collecte de mots
Autour du thème « exils », chaque participante doit choisir écrire ce que chaque mot lui inspire en deux autres de ces deux mots et encore en deux autres mots de ces mots
2. **La première phrase** (citations jointes) : 15 mn + 20 mn de lecture des textes.

Et des extraits de textes et de poèmes de membres du jury du concours de nouvelles ont été lus entre les textes des participantes:

« Je dis mer. La mer dit bahar. Elle dit sama ciel bahar mer. Et tangué. Entre deux bleus. Entre deux langues. Ici où la rime se nomme océan.

Bahar cette mer étrangère avec son sourcil de vague tâtant la terre de son œil. Scrutant l'entier de la terre de cet œil qui avance. Puis rétracte sa pupille. Se retire dans son cœur de mer. Et bat mer bahar bahar mer. Puis revient à grands ourlets de lèvres blanches. Se plisse. Enfle. Roule encore à terre entre ses dents d'écume successive. Bahar elle se nomme bahar. Et moi je ne suis plus moi mais Ana sous ce ciel où la nuit tombe comme une main qui se retourne. Et ma main se retourne avec lui. Yed main sama ciel. Main double à deux mers et à deux mains.

Je te donne mer. Tu me donnes bahar. Donne-moi un mot cela seulement qui se donne sans se perdre.

Et nous aurons chacun deux mots en main. Deux mains en mot. La mer comme une main et les mains aussi libres et larges que la mer. Bahar main yed mer. »

Claude BER

« Les pires exils sont intérieurs » Anne DANDURAND

Texte écrit par Fatiha

C'est vrai que le pire exil est que pour vivre c'est difficile car la personne se sent étrangère dans son propre pays. Elle se sent étrangère à la terre qui l'a vue naître et grandir.

Oui, les pires exils sont intérieurs, le dégoût de partager quoi que ce soit avec les personnes avec lesquelles on a grandi et joué.

L'exil c'est aussi l'interdiction de s'exprimer et de faire valoir ses droits.

**« La vie est un exil : chaque homme vit en lui-même comme en pays étranger »
Plume LATRAVERSE**

Texte écrit par Natacha

Chaque homme, chaque personne doit apprendre à se connaître, à s'accepter avec ses défauts, ses imperfections.

La vie l'emmène vers des horizons qu'il n'aurait pas prévus ou imaginés.

Dans une société où la vie va trop vite, il n'a pas le temps de se connaître.

Qu'est-ce que vivre dans un pays étranger ?

C'est découvrir la langue, la culture, être accepté.

L'autre nous dévoile des traits de caractère sur nous auxquels nous n'aurions pas pensé.

« Ecrire, c'est s'exiler » Linda LE

Texte écrit par Khatia

Il m'est difficile d'écrire ce qui manque chaque jour à mes yeux et à mon cœur. C'est le mal du pays.

Ma famille et mes amis me manquent.

Parallèlement, j'apprends et découvre un nouveau pays et une nouvelle culture.

Le temps passe et je m'habitue à ma nouvelle vie.

**« La vie est un exil : chaque homme vit en lui-même comme en pays étranger »
Plume LATRAVERSE**

Texte écrit par Yasmina

Toute personne, à un moment ou à un autre de sa vie, de son histoire, se sent étranger en lui-même.

Cela dépasse son histoire comme une contradiction.

Il ne s'agit plus d'un pays mais d'une autre planète.

**« Quand on se sent incapable d'écrire, on se sent exilé de soi-même » Harold
PINTER**

Texte écrit par Nagham

L'exil est une expérience difficile qui oblige une personne à quitter son pays, parfois contre sa volonté, parfois non !

Elle doit reconstruire sa vie dans un nouvel endroit, loin de sa famille, de ses amis et de ses habitudes.

Malgré les difficultés, l'exil peut être aussi une occasion de découvrir une nouvelle culture, de rencontrer de nouvelles personnes et de construire une nouvelle aventure.

« L'exil, est-ce une douleur ou un point d'appui » Leila SEBBAR

Texte écrit par Fatna

Pour moi, l'exil c'est la recherche avec les yeux et les poings liés car pas le choix. C'est la recherche d'un point d'attache, d'un port définitif.

On recherche une forme de pause.

Est-ce qu'elle sera définitive ou provisoire ?

Est-ce que ce port choisi ou voulu nous acceptera ou nous renverra ailleurs ?

Est-ce que le corps et l'esprit accepteront ce lieu, cette pause provisoire ou bien définitive ?

Est-ce que cette errance va calmer ou épuiser la fin de sa vie, sa mort ou la mort tout court car ce corps épuisé, fatigué, douloureux attendra-t-il ?

« L'exil, est-ce une douleur ou un point d'appui » Leila SEBBAR

Texte de Geneviève

S'exiler hors de soi, s'exiler chez un autre, s'exiler sans retour, être ailleurs pour être soi.

Qu'est-ce donc que l'exil ? Un jaillissement hors de nous-même, une marche vers un ailleurs méconnu, un arrachement hors des lieux de notre quotidien, hors des lieux de notre enfance et de notre vie quotidienne.

Se sentir en exil peut être une attitude volontaire et réfléchie, destinée à nous former, nous améliorer, nous préparer à un futur qui reste mystérieux.

« Les pires exils sont intérieurs »

Texte écrit par Agila

Nous sommes exilés lorsqu'on est seuls. Pas d'entourage familial ni amical.

Loin de son pays et de ses racines, loin de ses amis et parents, lorsqu'on est victime de racisme, on se sent exilé également.

Et puis, s'oublier et ne pas s'occuper de soi, ne pas être négatif ni pessimiste.

La sédentarité ne sert à rien, il faut s'ouvrir au monde et être optimiste.

« L'exil est mon pays »

Texte écrit par Esther

« Mon pays est mon enfance.
Mon exil est mon en-France.
Une page blanche.
Une page tournée.
Un entre-deux femmes, entre deux paysages.
La langue a décidé de l'orientation de ma vie.
Les voyelles furent mon territoire et je butais sur les consonnes de l'exil. Je trébuchais, et ces cailloux dans ma bouche bloquaient mon envol.
Mon exil est entier, mes territoires d'appartenance sont encore que des moitiés.
Mais le temps a passé, les hirondelles ont fait beaucoup d'allers-retours.

Je ne les ai pas suivis.
J'ai cherché des armoires avec du linge de famille, des draps brodés aux initiales de
grand-mère, des torchons en lin.
Ces armoires ont été mes confidentes, mon sol, ma raison de ne pas partir.
Autour de ces croyances, j'ai construit une maison, un jardin, l'image d'une vie en
France, la négation de l'exil, le contraire de l'envol.
Mais ces armoires m'ont coupé les ailes.
J'attends que les termites aient fini de les grignoter pour changer de vie, changer
de pays. »

Au centre social Romain Rolland

« Quand on se sent incapable d'écrire, on se sent exilé de soi-même » Harold PINTER

Texte écrit par Laetitia

Cette phrase exprime l'opinion de l'auteur mais écrire c'est dire ce qui ne va pas en soi, parler de soi-même.

Ecrire ses repères, ses ambitions et prévoir ce qui nous attend dans le futur.

« La vie est un exil : chaque homme vit en lui-même comme en pays étranger » Plume LATRAVERSE

Texte écrit par Fatima

Chez certains, la vie est un exil d'après les injustices qu'on a vécu avec les harcèlements, prendre une chance que ce soit affectif ou une autre chance dans un travail pour avoir un avenir.

Dans ce cas, on se sent enfermé en soi et c'est un exil qui est long, qui implique le dégoût, la dépression, ...

« Les pires exils sont intérieurs »

Texte écrit par Martine

C'est une forme d'isolement, on peut être entouré des personnes autour de nous sans, pour autant, faire partie de ce groupe.

Rencontre-débat : Femmes de Méditerranée, entre résistances et stratégies de pouvoir

Esther FOUCHIER, présidente du FFM et secrétaire générale de la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée (FFEM), a présenté le 3ème rapport de la Fondation qui a d'abord été présenté le 12 novembre 2025 à l'IEMed de Barcelone, dans le cadre de Med4Women +30. Sa présentation a ouvert un débat riche avec les participantes.

Un recul des droits depuis 2020. La pandémie de Covid-19 a fait augmenter les violences domestiques et ralenti les progrès vers l'égalité. La montée des mouvements opposés aux droits des femmes, les conflits armés et le changement climatique menacent les acquis. Trente ans après Barcelone, l'écart entre les lois votées et leur application reste important.

Les femmes face au changement climatique. Canicules, menaces sur le blé et l'olive, baisse de 55 % de l'eau disponible : les femmes et les enfants sont les premiers touchés. Responsables d'une grande part de la production agricole, les femmes doivent accéder à un vrai statut d'entrepreneure et au crédit.

Des projets de terrain qui changent la vie. Une quinzaine de projets ont été présentés à Tunis en septembre 2025, lors d'un atelier organisé par le CAWTAR avec la FFEM. Parmi eux : le projet BONEX à Ouardanine (Tunisie), le GDA Jinene Sidi Thabet, La Ruche de la citoyenneté active de Tozeur et Grana Nostra en Kabylie (Algérie). Message central : le changement part de la base, et les femmes ne sont pas vulnérables, elles sont vulnérabilisées.

Les violences, pays par pays

- **Liban** : 15 lois de statut personnel discriminent les femmes ; recul de l'application des lois et de la représentation politique (constat partagé avec l'association KAFA).
- **Algérie** : la loi de 2015 sur les violences conjugales reste peu appliquée ; la « clause du pardon » favorise l'impunité.
- **Maroc** : malgré la Moudawana, plus de 13 000 mariages de mineures autorisés en 2022 sur 20 000 demandes.
- **Tunisie** : un tissu associatif riche et la loi n°2017-58 ; l'application SafeNess du CAWTAR aide à prévenir le harcèlement.

Rester vigilantes. Le Pacte pour la Méditerranée de l'UpM et de l'Union européenne ne cite les femmes qu'une seule fois. Quand on ne nomme pas, on invisibilise. Il faut soutenir les réseaux et mobiliser institutions, associations, femmes et hommes pour une Méditerranée pacifique et égalitaire.

Rapport complet sur le site du FFM : <https://forumfemmesmediterranee.fr/>

Avec les militantes féministes algériennes

Les militantes algériennes, Yasmina CHOUAKI et Fatiha HERBANE, ont été accueillies par l'association Forum Femmes Méditerranée, à leur arrivée d'Alger, le 15 septembre 2026.

Elles ont bénéficié de formations les 15, 16 et le 17 septembre au siège de l'association.

Les thèmes abordés étaient : Les violences, le masculinisme, la laïcité et les droits des femmes, les défis économiques des femmes en Méditerranée

Elles ont également participé aux Temps des Femmes des Vendredi 18 septembre, samedi 19 septembre et samedi 26 septembre et à la Journée de la Paix du 21 septembre.

Les discussions ont porté sur : la place de la femme dans la société, la possibilité de s'exprimer, les discriminations et les violences qu'elles subissent

La diversité des approches féministes dans la région méditerranéenne montre que **la lutte contre la Violence de genre est à la fois un combat juridique, culturel, politique et social**. Qu'il s'agisse de plateformes numériques comme #EnaZeda ou Speak Up, d'actions de plaidoyer pour réformer les lois, ou encore de services directs pour les survivantes, les organisations féministes jouent un rôle central. Ces dynamiques témoignent de la vitalité du féminisme méditerranéen et de sa capacité à articuler résilience locale et plaidoyer international. Il est essentiel de renforcer ces initiatives, d'assurer leur financement pérenne et d'institutionnaliser les bonnes pratiques dans les politiques publiques nationales et régionales.

Les associations jouent un rôle fondamental dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Des associations d'aide aux victimes de violences sexistes et sexuelles, existent sur l'ensemble de **l'espace euro-méditerranéen**. Certaines sont nationales, voire internationales d'autres orientées vers un territoire. Toutes leurs actions s'appuient sur un partenariat avec les services de collectivités locales ou de l'État. Aux efforts des autorités nationales et multilatérales s'ajoute, en effet, la mobilisation des mouvements féministes et activistes voire leur pression sur les politiques.

En Algérie, malgré des amendements introduits dans le code de la famille en 2005 – notamment la suppression de la disposition du « devoir d'obéissance de l'épouse » – puis l'adoption d'une loi sur les violences conjugales et le harcèlement de rue en 2015, le problème reste entier. Cette loi aurait dû marquer un tournant décisif, mais on n'a pas dépassé le stade de l'écrit. L'un des moments les plus critiques pour les femmes survient lorsqu'elles tentent de se séparer de leur conjoint violent. Les menaces de mort qui s'ensuivent sont des signaux d'alarme, mais ils sont souvent ignorés. Les risques sont aussi aggravés par l'absence de mesures d'éloignement et de protection adéquates pour les femmes qui portent plainte contre leur conjoint. Souvent, les forces de sécurité et les institutions encouragent les femmes à retourner au domicile conjugal même lorsque la violence y règne. Les militantes féministes déplorent également des carences au niveau législatif. Elles dénoncent notamment la « clause du pardon », une disposition du code pénal qui prévoit que l'action civile s'arrête si la femme pardonne à son agresseur. Cette clause « favorise l'impunité ».

En étudiant plus en détail, on constate que les statistiques des femmes victimes de violences en Algérie indiquent qu'au moins une femme est assassinée chaque semaine, souvent par un proche. Un chiffre probablement sous-évalué. Près de 80% des féminicides sont commis par un membre de la famille de la victime », selon Wiame Awres, cofondatrice de Féminicides Algérie. Les femmes mariées sont particulièrement vulnérables, avec 70% des victimes de violences en 2022. Côté célibataires, elles sont 18% à avoir subi des violences en 2022 contre 23% en 2023. *«Selon les données collectées, il a été constaté que 75% des victimes sont instruites»*, poursuit le rapport. Et parmi elles, 32% avaient suivi des études secondaires, tandis que 5% étaient sans formation.

Trente trois féminicides ont été recensés en 2023, et deux cent soixante et un en quatre ans par la cellule de veille indépendante Féminicides Algérie mise en place par le mouvement féministe en l'absence de recensement officiel. Ce chiffre est donc probablement sous-évalué. Le total de ces quatre dernières années est de 261. Les raisons souvent invoquées par les meurtriers sont la jalousie, de supposés crimes d'honneur et des troubles mentaux. Les actes de violence contre les femmes sont en hausse, avec plus de douze mille cas recensés entre 2021 et 2022. Les violences physiques sont souvent commises par le mari (67,3%) et ont lieu au domicile (71,2%). Et, selon le quotidien El Watan¹, citant une enquête du Ministère de la Santé, ont été enregistrés plutôt quatre mille (4004) cas de femmes victimes de violences durant la période s'étalant du 1er janvier 2023 au 31 décembre de la même année».

Les obstacles actuels pour les femmes algériennes victimes de violences incluent les points suivants :

- La loi ne protège pas suffisamment les femmes. L'article 279 du code pénal prévoit une réduction de la peine, qui peut-être ramenée à moins de cinq ans de réclusion pour les meurtres commis dans le cadre d'un flagrant délit d'adultère. Un autre article de loi permet à l'agresseur d'échapper aux poursuites pénales si la victime lui pardonne, ce qui arrive souvent sous les pressions sociales, familiales mais aussi économiques.
- Au-delà des pressions des familles qui répugnent à prendre en charge les femmes divorcées avec leurs enfants, peu de plaintes sont déposées aussi par les femmes du fait de leur faible accès à l'emploi.
- La médecine légale ne réagit pas dans les délais nécessaires.
- Le manque de connaissances relatives aux démarches à suivre pour obtenir justice. Mais, enfin, après près de deux ans de travail de plaidoyer des associations féministes, le 17 mars 2025, un numéro vert a enfin été mis en place pour dénoncer les violences contre les femmes.

Il faut toutefois souligner que la loi électorale institue la parité sur les listes, permettant une présence accrue des femmes dans les Institutions. On observe un caractère discontinu du féminisme algérien qui entraîne des reculs, des résistances à l'amélioration du statut des femmes et surtout la peur d'un retour des islamistes contre lesquels la population et les gouvernements algériens ont pourtant mené une sanglante guerre civile de 1991 à 2002. Nous pouvons dire que cela a contribué à ce que le Code de la famille algérienne traite aujourd'hui encore les femmes comme des mineures. Ce texte est toujours en place. Depuis 1984 (?) les ONG féministes ont échoué à obtenir son abolition. Les mutations des formes d'activité des femmes dans le secteur économique s'accompagnent d'aspirations à l'autonomie. En particulier, Le mouvement des femmes s'est fortement développé, un grand nombre de jeunes féministes vivent seules, travaillent et sont relativement autonomes. Ceci est le fruit d'une rapide urbanisation et d'un accès notable à l'éducation.



¹ El Watan, 27-1-2025.

Chanson de tous les Suds : Christina ROSMINI

Christina ROSMINI, auteure-compositrice-interprète et marraine du projet « Voix de Femmes » du FFM, a clôturé la journée du 19 septembre avec le musicien Bruno CAVIGLIA. Son style mêle chanson française, flamenco, musique orientale et musiques sud-américaines. Ses textes parlent de la Terre mère, des migrants en Méditerranée et du désir au féminin, avec émotion et optimisme.



La place des femmes en débat au centre Velten

MARSEILLE

L'association Forum Femmes Méditerranée a organisé, vendredi 18, un débat au centre Velten, dans le cadre de la 34^e édition du Temps des Femmes.

Le collectif Forum Femmes Méditerranée, né en 1993 suite à la première Rencontre internationale des femmes de la Méditerranée, œuvre au quotidien pour le droit des femmes et lutte contre toutes les formes de violences.

« Nous menons ce combat à l'échelle internationale, nationale, mais aussi par du concret, sur le terrain », lance Esther



En préambule de cette discussion, plusieurs femmes ont témoigné de leur situation et de l'aide apportée par les associations. PHOTO S.V.

Fouchier, présidente de l'association, lors du débat organisé vendredi.

Hommage à Yvette Roudy

Pendant cette discussion, il a été question du rapport produit en 2025 par l'association, intitulé *Femmes de Méditerranée : Entre résistances et stratégies de pouvoirs*. La présidente, ainsi que Martine Levy et Françoise Morvan, membres du conseil d'administration, ont pu présenter un résumé de ce qui se veut être un bilan de l'évolution de la condition des femmes méditerranéennes, trente ans après la conférence euroméditerranéenne de Barcelone de 1995.

Toutes les trois constatent encore des inégalités importantes et persistantes, notam-

ment au sujet de la propriété, de l'héritage et des droits sexuels et reproductifs. « Dans le Pacte pour la Méditerranée, un seul mot cite les femmes au détour d'une énumération. Et quand on ne nomme pas, on invisibilise », rappelle Esther Fouchier.

La présidente a conclu cette discussion avec un hommage à Yvette Roudy, première femme ministre du Droit des femmes. « Elle a fait passer le féminisme du militantisme à la politique publique », salue Martine Levy, en rappelant les importantes conquêtes sociales de l'ancienne ministre.

Une autre journée d'animations est prévue le 26 septembre au centre social Romain Rolland de 13h30 à 19h. S.V.

Remerciements et contacts

Le Forum Femmes Méditerranée remercie chaleureusement les participantes, les bénévoles, les intervenantes et les artistes, ainsi que ses partenaires : la Ville de Marseille, la Mairie des 4^e et 5^e arrondissements, le Département des Bouches-du-Rhône, le Centre de Culture Ouvrière, Couleur d'Orange, l'association Atouts Femmes et le Centre social Romain Rolland.

[Logos des partenaires]



VILLE DE
MARSEILLE



Forum Femmes Méditerranée

51, rue des Dominicaines, 13001 Marseille

Tél. : 09 84 66 53 36

forumfemmesmed93@gmail.com

<https://forumfemmesmediterranee.fr>